

mettait au chevalier de la Touche, ainsi que le constate une copie trouvée dans les papiers de ce dernier, puis adressait à M. Falkener et au libraire Walther, de Dresde, une note destinée à faire connaître, par la voie des journaux, qu'il avait spontanément renvoyé au roi son cordon, sa clef et ses titres de pension. Il priait en même temps M. de La Touche d'être son arbitre, d'intercéder près du roi. Il avait à cœur de ne point paraître chassé.

Cependant, le 13 janvier, sa nièce, M<sup>me</sup> Denis, alors à Paris, recevait une lettre ainsi conçue : « J'ai renvoyé au *Salomon du Nord*, pour ses étrennes, les grelots et la marotte qu'il m'avait donnés et que vous m'avez tant reprochés. Je lui ai écrit une lettre très respectueuse, car je lui ai demandé mon congé. Savez-vous ce qu'il a fait? Il m'a envoyé son grand factotum de Fredersdorff, qui m'a rapporté mes brinborions. Il m'a écrit qu'il aimait mieux vivre avec moi qu'avec Maupertuis. Ce qui est bien certain, c'est que je ne veux vivre ni avec l'un ni avec l'autre... Je veux partir absolument ; c'est tout ce que je peux vous dire... » Il le répétait dans des termes moins élégants au marquis d'Argens : « Il est vrai que j'ai enfoncé des épingles dans le c..., mais je ne mettrai point ma tête dans la gueule. »

Frédéric semblait, en effet, lui avoir pardonné. Il lui avait fait, comme Voltaire l'écrit à d'Argental, chauffer son appartement à Postdam, et le poète, réconcilié en apparence, quoique cela lui semblât encore fort difficile de souper désormais avec un homme « jaloux et soupçonneux », qui lui portait envie, dit-il, alla, vers la fin de mars, implorer son congé.

Frédéric ne pouvait, selon lui, soutenir le tête à tête d'un maître qui l'avait enseigné deux ans, et dont la vue devait lui donner des remords. Voltaire put enfin partir, non sans avoir reçu une sorte de cartel de Maupertuis qui le menaçait d'aller le trouver partout où il irait, pour tirer de lui vengeance. Mais à peine est-il arrivé à Francfort qu'il y est arrêté avec sa nièce, et qu'un baron de Freytag, résident du roi de Prusse, lui remet, au nom de son souverain, le billet suivant :

« Monsieur, sitôt le grand ballot, où est l'œuvre de poeshie que S. M. redemande, sera ici, et l'œuvre de poeshie rendu à moi, vous pourrez partir où bon vous semblera. »